

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, la raison principale, qui est évidente, c'est le désir d'optimiser l'emploi du budget fédéral consacré aux transports de Terre-Neuve, qui s'élève en ce moment à près de 200 millions. Le transbordeur avait plus ou moins atteint la fin de sa vie utile. Il aurait fallu le remplacer par un autre qui aurait coûté 50 millions ou plus. Ce service est subventionné à raison de 80 p. 100, ce qui est très élevé. On estime par exemple qu'une traversée effectuée sur ce trajet par une famille comptant deux adultes, deux enfants et une voiture coûte au gouvernement fédéral plus de \$1,000. Nous avons également tenu compte de la capacité disponible à Port-aux-Basques à destination de North Sydney. C'est en tenant compte de tous ces facteurs que nous avons pris cette décision.

Je tiens à souligner que les 4.5 millions qui seront ainsi économisés resteront dans l'enveloppe terre-neuvienne et recevront un meilleur emploi à l'avenir. Tout cela devait faire partie d'un ensemble de décisions à annoncer ensemble par les gouvernements fédéral et provincial. Mais le député sait qu'au dernier moment le gouvernement de Terre-Neuve a décidé de ne pas s'associer aux côtés moins intéressants de cet ensemble. Au cours des jours qui viennent, nous aurons des décisions plus agréables à annoncer.

Mme le Président: Quelle réponse!

L'AVENIR DU SERVICE DE TRAVERSIER

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le ministre invoque dans sa réponse le principe du paiement par l'utilisateur d'Otto Lang. C'est embêtant. Je voudrais lui poser une autre question. Si le ministre se réclame de ce principe pour supprimer ce service très important au moment même où il conviendrait au contraire de l'assurer toute l'année, pourrait-il nous dire quel autre service de traversier on se propose de supprimer dans les provinces de l'Atlantique en se recommandant du même principe?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je ne sais pas dans quelle mesure je ressemble à l'ancien ministre des Transports. J'essaie d'employer du mieux possible l'argent dont dispose Terre-Neuve soit au titre de subventions existantes, soit au titre de l'aide, soit encore au titre des nouveaux crédits que le gouvernement fédéral est prêt à lui accorder. Voilà ce que j'essaie de faire. Comme le sait mon honorable collègue, je suis en pourparlers avec Terre-Neuve sur la question depuis bientôt neuf mois. Nous avons mis au point une formule globale qui est avantageuse pour Terre-Neuve. Cette formule, nous l'annoncerons au cours des prochains jours. Le gouvernement de Terre-Neuve—et je le regrette beaucoup car c'est là une décision rétrograde—a refusé de s'associer à ces annonces mais il est en revanche très impatient de prendre part à l'annonce des décisions beaucoup plus intéressantes que celles dont le député vient de parler.

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA NOUVELLE USINE D'AFFINAGE DU ZINC À RESTIGOUCHE

M. Maurice Harquail (Restigouche): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique

régionale. A la suite de l'annonce faite par le ministre des Finances la semaine dernière au sujet de l'expansion économique de la côte nord du Nouveau-Brunswick, l'annonce de la confirmation par la compagnie Noranda de la nouvelle usine, le ministre peut-il dire à la Chambre quel en sera le bénéfice pour les citoyens étant donné l'investissement de capital de plus de 300 millions de dollars, les mesures dans le budget de 1980, un crédit d'impôt de 50 p. 100?

[Traduction]

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quels avantages directs pour les citoyens découleront du crédit d'impôt du budget de 1980, et quels autres avantages...

Mme le Président: A l'ordre. Il me semble que la question a déjà été traduite.

[Français]

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, je voudrais en effet rendre hommage au travail incessant de l'honorable député à l'égard de ce projet, qui a été qualifié par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, lui-même, et je cite:

[Traduction]

«...une des meilleures nouvelles que nous ayons eues au Nouveau-Brunswick depuis longtemps.»

[Français]

Et comment! Il s'agit d'un projet de plus de 360 millions de dollars qui va créer durant la période de construction 1,500 personnes-années. Plus de 400 personnes vont par la suite trouver du travail permanent. Et ce projet se réalise aujourd'hui après des années d'effort pour une seule raison, la décision du ministre des Finances d'accorder un crédit d'impôt de 50 p. 100 à cette région, l'une des plus défavorisées du Canada. Et grâce à cela, je peux dire que depuis un an nous avons annoncé des projets pour environ un milliard de dollars dans la région du Nord-est du Nouveau-Brunswick.

* * *

[Traduction]

LA SOUVERAINETÉ DU CANADA

LES ACTES DU GOUVERNEMENT TCHÉCOSLOVAQUE À L'ENDROIT DE CITOYENS CANADIENS

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le ministre le sait, la Czechoslovak Association of Canada n'a cessé de présenter des instances au ministre des Affaires extérieures et même au premier ministre depuis 1977, demandant qu'on mette un terme aux actes du gouvernement tchécoslovaque qui se livre à des intimidations sur les citoyens canadiens, réunit des informations personnelles éventuellement à des fins d'espionnage, fait du chantage et extorque des sommes d'argent considérables. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et aux Canadiens d'origine tchèque et slovaque préoccupés par cette affaire si le gouvernement a effectivement pris des mesures pour mettre un terme à ces pratiques abjectes et dangereuses ou si, tout en s'engageant dans des négociations improductives, le gouvernement a en fait permis au régime communiste de Prague de se livrer impunément à ces activités au Canada?